

1. Résultats globaux

204 candidat(e)s pré-inscrit(e)s :

- 29 dossiers non parvenus
- 1 dossier irrecevable
- 2 dossiers hors délai

172 dossiers examinés

- 86 qualifié(e)s (50%)

Le pourcentage de qualification remonte à 50% mais s'inscrit dans la continuité des années précédentes (Figure 1). Depuis 2008, le nombre de dossiers examinés baisse de manière importante (2008 : 221, 2009 : 207, 2010 : 172)

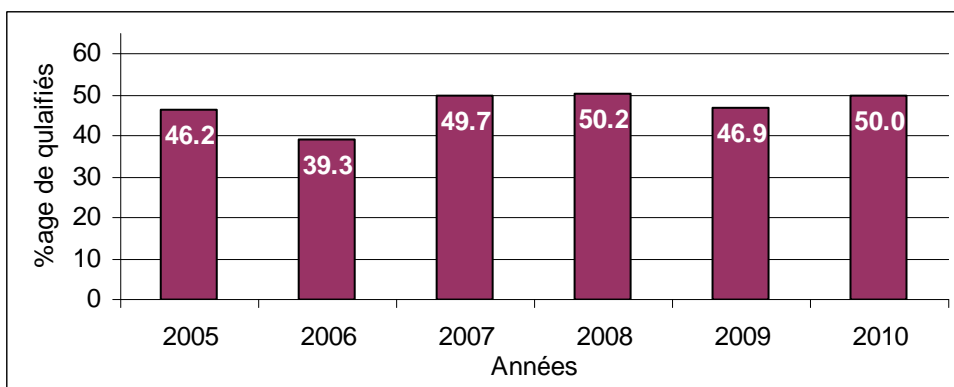


Figure 1. Evolution du pourcentage de candidats qualifiés depuis 2005

2. Données sur les candidats

2.1. Age et qualification

L'âge moyen des candidats diminue de près d'une année par rapport à l'an dernier : 34 ans et 3 mois – médiane : 33 ans et 2 mois (de 26 ans à 59 ans) (Figure 1 pour la distribution des âges).

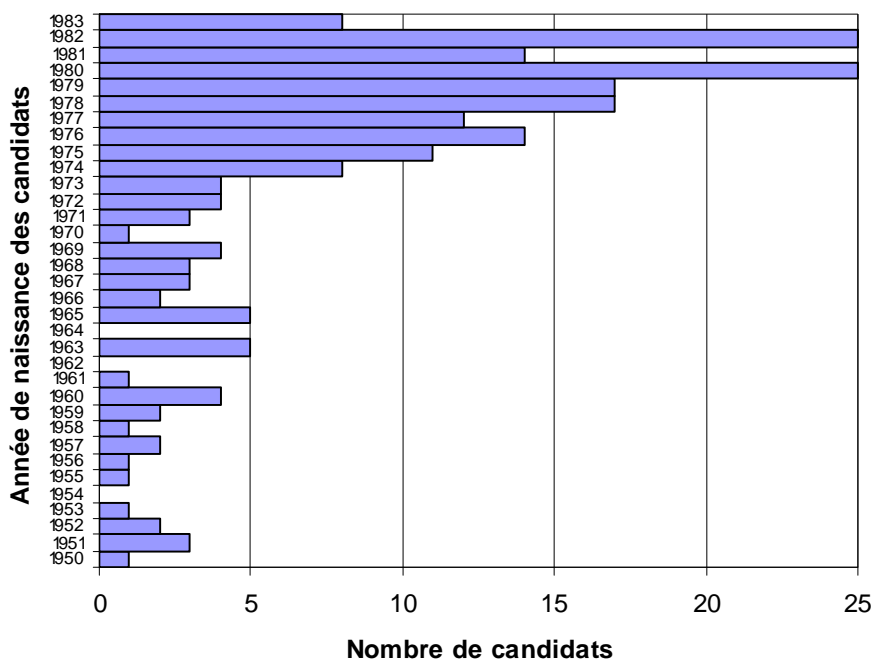


Figure 1. Distribution du nombre de candidats en fonction de l'âge.

Le taux de qualification est plus élevé (>64%) pour les candidats les plus jeunes (1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} décile) (Tableau 1). Il est plus bas (<42%) pour les candidats les plus âgés (5^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} décile)..

Tableau 1 : Age et qualification pour chaque décile. Chaque décile comprend 17 candidats. L'âge moyen indiqué correspond à la moyenne pour chaque décile.

Déciles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Age moyen pour chaque décile (années/mois)	26/11	27/11	29/00	29/09	30/10	31/10	33/07	36/00	41/11	52/01
Pourcentage de qualification	73	65	47	71	41	29	65	53	41	29

2.2. Répartition femmes/hommes

Le pourcentage de candidates femmes de 34.9% reste au même niveau par rapport à 2009 (34.8%), alors que leur taux de qualification diminue de manière importante (36.7%) 44.4% en 2009 et 46% en 2008, tandis que celui des hommes augmente (57.1% pour 48% en 2009 et 53% en 2008). L'écart de qualification entre les hommes et les femmes s'accroît. (Tableau 2 – se reporter au Tableau 6 pour les différences hommes / femmes en fonction des disciplines).

Tableau 2. Répartition Femmes/Hommes et pourcentage de qualification

	Nombre (% sur l'ensemble des candidats)	Qualifiées (% de qualification)
Femmes	60 (34.9%)	22 (36.7%)
Hommes	112 (65.1%)	64 (57.1%)

2.3. Coursus initial des candidats(e)s et qualification

Comme en 2009, les candidats ayant effectué leur cursus en STAPS sont plus nombreux et ont un taux de qualification légèrement plus élevé (Tableau 4). Dans les deux dernières années, la différence dans les taux de qualification était plus importante.

Tableau 4. Origine des candidats(e)s qualifié(e)s en fonction de leur cursus antérieur à la thèse (STAPS ou dans une autre discipline universitaire) et pourcentage de qualification

	Nombre (% sur l'ensemble des candidats)	Qualifiés (% de qualification)
Cursus STAPS	67.1%	51%
Cursus dans une autre discipline	32.9%	48%

2.4 Année de soutenance de la thèse (Figure 3) et qualification

En moyenne, les thèses sont soutenues depuis 2 ans et 6 mois (Médiane = 1 an et 4 mois).

Le nombre de candidats ayant soutenu leur thèse dans l'année précédant la qualification se stabilise : 39% (37% en 2009, 44% en 2008, 47.8% en 2007, 56.8% en 2006). De la même manière, on observe une stabilisation de la proportion des qualifiés ayant soutenu leur thèse l'année précédente 39.5% (40% en 2009, 46% en 2008, 53.7% en 2007 et 63.8% en 2006).

Pour les années 2003 et 2004, on constate des taux de qualification élevé (supérieurs à 70%), correspondant notamment à des demandes de requalification. En revanche, les candidats ayant soutenu leur thèse en 2002 et dans les années précédentes sont nettement moins souvent qualifiés (30%).

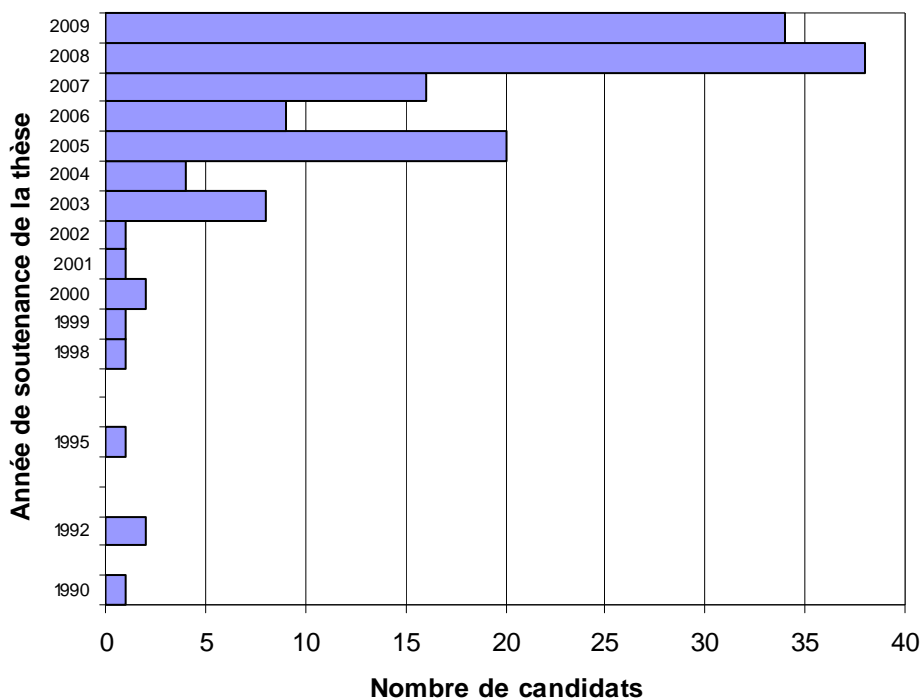


Figure 2. Distribution du nombre de candidats en fonction de l'année de soutenance de la thèse

Tableau 5 : année de soutenance et qualification

Année de soutenance	Candidats	Pourcentage sur l'ensemble des candidats	Qualifiés	Pourcentage de qualifiés
2002 et avant	10	5.8%	3	30%
2003	8	4.7%	7	88%
2004	4	2.3%	3	75%
2005	20	11.6%	11	55%
2006	9	5.2%	5	56%
2007	16	9.3%	6	38%
2008	38	22.1%	17	45%
2009	67	39.0%	34	51%

2.5. Domaine de spécialités des candidat(e)s

En ce qui concerne la répartition des candidats par champs disciplinaires, le pourcentage de dossiers en sciences sociales (histoire, sociologie, management) diminue à nouveau (22.2%) après plusieurs années d'augmentation (27.5% en 2009, 24.8% en 2008 et 21.3% en 2007), celui des dossiers de sciences humaines (psychologie, sciences de l'éducation) continue à baisser un peu (18.1% pour 21.7% en 2009, 23% en 2008 et 23.2% en 2007) et celui des dossiers de sciences de la vie ré-augmente légèrement 47.9% (45% en 2009 pour 47% en 2008 et 55.4% en 2007).

Au niveau des disciplines scientifiques (Tableau 6 et Figure 2), le nombre de dossiers est globalement assez stable en biomécanique et en neurosciences mais il baisse en physiologie et dans toutes les disciplines des sciences sociales (notamment en sociologie et en sciences de l'éducation).

Les taux de qualification augmentent légèrement en sciences de la vie (64,6% en 2010 contre 59.1% en 2009, 58.9% en 2008 et 59.1% en 2007) et de manière plus importante en sciences sociales (47.4% en 2010 contre 38.6% en 2009, 40% de qualifiés en 2008 et 40.9% en 2007) et diminuent de manière très importante en sciences humaines (29% en 2010 contre 42.2% en 2009, 38.8% de qualifiés en 2008 et 43.9% en 2007).

Au niveau des disciplines, certaines se situent nettement au dessus du taux de qualification moyen (neurosciences, physiologie, bio-mécanique, histoire), d'autres nettement en dessous (management, sociologie, sciences de l'éducation et psychologie).

Tableau 6. Domaine de spécialités des candidat(e)s, qualifications, thèses en STAPS et répartition femmes/hommes

Champs disciplinaires	Candidat(e)s	Qualifié(e)s	Disciplines scientifiques	Candidat(e)s	Qualifié(e)s	F / H Qualifié(e)s
Sciences sociales	38 (22.2%)	18 (47.4%)	Histoire	17	10 (58.8%)	11 / 06 67% / 45%
			Sociologie	16	06 (37.5%)	06 / 10 50% / 17%
			Management	05	02 (40%)	01 / 04 00% / 50%
Sciences humaines	31 (18.1%)	09 (29.0%)	Sc. de l'éducation	11	01 (09.0%)	02 / 09 00% / 11%
			Psychologie	20	08 (40.0%)	08 / 12 25% / 50%
Sciences de la vie	82 (47.9%)	53 (64.6%)	Biomécanique	17	11 (64.7%)	06 / 11 50% / 73%
			Neurosciences	31	21 (69.7%)	11 / 20 45% / 80%
			Physiologie	35	21 (58.3%)	14 / 21 40% / 71%
Autres *	19 (11.1%)	07 (36.8%)	Anthropologie	4	0	Ns
			Géographie	1	1	ns
			Info-Com	1	0	ns
			Acoustique	1	0	ns
			Droit	3	3	ns
			Ethnographie	4	0	ns
			Informatique	1	1	ns
			Linguistique	2	1	ns
			Littérature	1	1	ns
			Biochimie	1	0	ns

* candidats en nombre inférieur ou égal à 5

F / H Femmes / Hommes

Ns : non significatif

2.6. Situation professionnelle des candidats et qualification (Tableau 8)

Le profil professionnel le plus représenté est celui d'ATER (24%) Il est suivi par celui de post doctorants-chercheurs contractuels (20.5%), professeurs certifiés ou agrégés (supérieur et secondaire confondus) (18.1%)..

Les candidats en situation de post doctorat ou exerçant des fonctions directement en relation avec la recherche (ingénieurs d'étude, assistants de recherche) se distinguent par leur taux élevé de qualification (71% pour les post doctorants, 60% pour les ingénieurs). Celui des ATER se situe au dessus de la moyenne (59%) et progresse par rapport à l'an dernier (52%). Les autres catégories sont qualifiées nettement moins souvent : seuls 35% des vacataires, 13% des sans emploi et 19% des professeurs certifiés et agrégés sont qualifiés. Ce dernier baisse nettement par rapport aux années précédentes (34% en 2009, 41% en 2008).

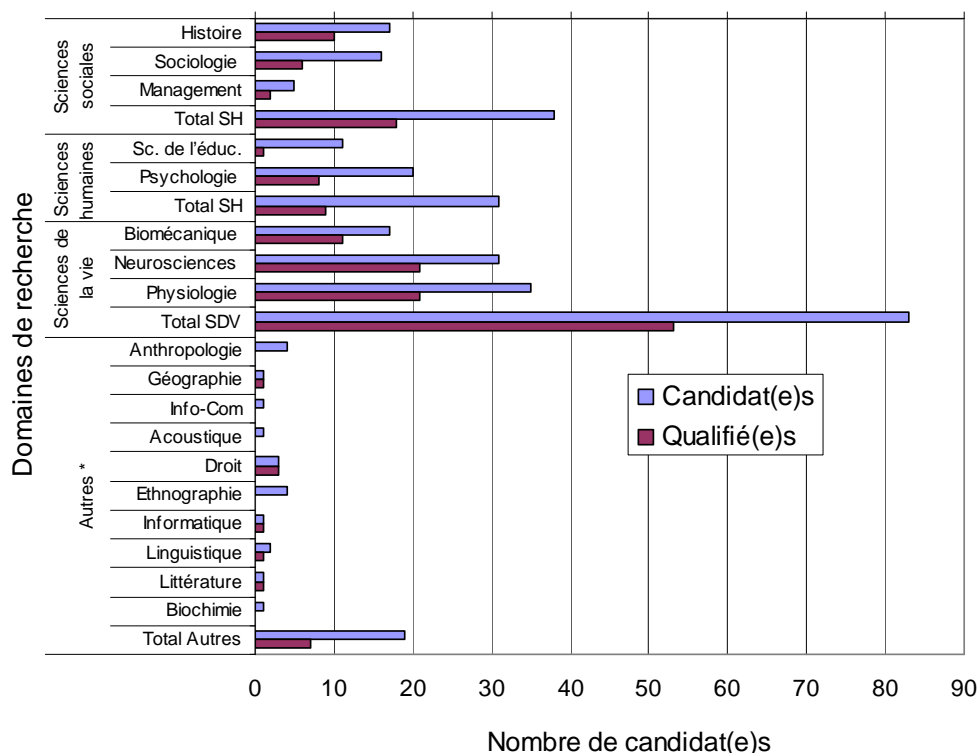


Figure 3. Domaine de spécialités des candidat(e)s et qualifications

Tableau 7 : situation professionnelle des candidats et qualification

Situations professionnelles	Nombre	% sur l'ensemble des candidats	Qualifiés	% de qualifiés
ATER	41	23.98%	24	58.54%
Post-doctorants - chercheurs contractuels	35	20.47%	25	71.43%
Professeurs certifiés ou agrégés	31	18.13%	6	19.35%
Enseignants Vacataires	20	11.70%	7	35.00%
Non-spécifié	16	9.36%	11	68.75%
Sans emploi	8	4.68%	1	12.50%
Ingénieurs	5	2.92%	3	60.00%
Salarié	3	1.75%	1	33.33%
Past	1	0.58%	1	100.00%
Professeur des écoles	1	0.58%	1	100.00%
Psychomotricien	1	0.58%	1	100.00%
Cadre de santé	1	0.58%	1	100.00%
Directeur centre sportif	1	0.58%	1	100.00%
Directeur des sports	1	0.58%	1	100.00%
Formateur	1	0.58%	0	0.00%
Conseiller territorial	1	0.58%	1	100.00%

3. Analyse globale des motifs de non qualification

Les motifs de non qualification renvoient à trois raisons majeures :

1) Dossiers hors champ ou sans lien évident avec les STAPS

- dossier hors champ, sans rapport avec les problématiques des STAPS : 10% du total des dossiers (majoritairement en SDV).
- dossier non STAPS, dont la thématique scientifique pourrait se rapprocher des STAPS, mais qui ne mentionne pas ou ne justifie pas une implication dans le domaine des STAPS : 5% du total des dossiers (majoritairement en SDV).

2) Dossiers dont les publications ne répondent pas aux critères de qualification

- insuffisance dans le nombre ou dans la qualité des publications (ou absence d'attestation de publication) ; les candidats pourront trouver davantage d'informations sur les aspects quantitatifs et qualitatifs des publications sur le site de la section 74 du CNU (<http://www.cpcnu.fr/section.htm?numeroSection=74>) dans la rubrique « Critères ».
- dossier scientifique n'ayant pas évolué depuis la dernière candidature (cas également des demandes de re-qualification).
- publications du candidat ne concernant pas ses travaux de thèse.
- aucune publication en premier auteur.

3) Dossiers dont l'expérience d'enseignement est insuffisante

Insuffisance d'activités d'enseignement dans le supérieur et notamment en STAPS (ou absence d'attestation) : le nombre de candidats non qualifiés pour cette raison est très faible cette année.

En conclusion, on observe une baisse du nombre de demande de qualifications depuis deux ans sans doute liée à la diminution du nombre de doctorats soutenus toutes disciplines confondues. Le pourcentage de qualification a légèrement augmenté avec une section qui reste attractive et largement ouverte pour les candidatures extérieures aux STAPS (plus d'un tiers des dossiers). Le bassin de recrutement est important et composé de plus d'un tiers de jeunes docteurs (thèse soutenue en 2009).